

Bordereau de signature

DEL2018_0246

Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, Gestion des Actes MAIRIE	20/12/2018	☑ Visa
actes actes-mairie, Gestion des Actes MAIRIE	20/12/2018	™ Transmis
Gestion des Actes MAIRIE		Archivé



Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-12-20)

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // deliberation_mairie

RÉPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de **SEINE ET MARNE**

DEL2018_ 0 2 4 6

Arrondissement de **TORCY**

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal

Canton de CHAMPS-SUR-MARNE

SÉANCE ORDINAIRE LUNDI 17 DECEMBRE 2018, L'an deux mille dix-huit, le lundi dix-sept décembre, à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 06 décembre 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VISKOVIC, Maire de Noisiel.

<u>PRÉSENTS</u>: M.VISKOVIC, M.TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme TROQUIER, M.RATOUCHNIAK, Mme NAKACH, M.DIOGO, Mme NEDJARI, M.FONTAINE, M.MAYOULOU NIAMBA, M.BEAULIEU, Mme ROTOMBE, M.BARDET, Mme BEAUMEL, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, Mme JULIAN, M.ROSENMANN, Mme CAMARA, M.CALAMITA (arrivée à 19h49 avant le vote du point n°9), Mme DODOTE, Mme VICTOR, Mme PELLICIOLI, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI, M. TATI.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M.NYA NJIKÉ qui a donné pouvoir à M.VISKOVIC, M.CALAMITA qui a donné pouvoir à M. BEAULIEU (jusqu'au point n°8) M.DRAMÉ qui a donné pouvoir à M.KAPLAN,

ABSENTS: M. NGUYEN, Mme PHAM.

<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u> : Mme DAGUILLANES.

Point 7: Avances sur subventions versées aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale - Budget 2019

- suite DEL2018_ 0 2 4 6

portant Avances sur subventions versées aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale - Budget 2019 (2)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 207 portant Avances sur subventions versées aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale - Budget 2018,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2018 approuvant le Budget Primitif 2018,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2018 portant sur l'Attribution 2018 de subventions aux Associations et au Centre Communal d'Action Sociale de Noisiel,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2018 approuvant la Décision Modificative n°1 du Budget 2018,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2018 approuvant la Décision Modificative n°2 du Budget 2018,

CONSIDÉRANT le souhait d'attribuer aux associations ayant à faire face à des charges de personnel, ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale de Noisiel, une avance sur subventions, avant le vote du Budget Primitif 2019, afin de participer à assurer leur fonctionnement,

ENTENDU l'exposé de Monsieur RATOUCHNIAK, Maire-adjoint en charge des Finances, des Marchés Publics et de la Vie des Quartiers,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÉS EN AVOIR DELIBERÉ,

DÉCIDE de procéder à l'attribution pour l'année 2019, d'avances de subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale de Noisiel, comme il suit :

SECTEUR	LIBELLE DE L'ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE EN 2018	RATIO	MONTANT AVANCE 2019	VOTE
RESSOURCES HUMAINES	AMICALE DU PERSONNEL 65-6574/025	96 839.20	5/12	40 350.00	UNANIMITÉ
TOTAL		96 839.20		40 350.00	
ANIMATION	M.P.T. du Luzard 65-6574/414	384 925.00	1/4	96 231.00	30 VOIX POUR
	FONJEP / FRMJC 65-6574/414	78 261.00	1/4	19 565.00	(Mme Jullian ne participe pas au vote).
Т		463 186.00		115 796.00	

- suite DEL2018_ 0 2 4 6 -portant Avances sur subventions versées aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale - Budget 2019 (3)

SECTEUR	LIBELLE DE L'ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE EN 2018	RAT IO	MONTANT AVANCE 2019	VOTE
ACTION SOCIALE SANTE	C.C.A.S. de Noisiel 65-657362/520	125 000.00	1/4	31 250.00	29VOIX POUR (M.VISKOVIC et M.DIOGO ne participent pas au vote).
TOTAL		125 000.00		31 250.00	
	HANDBALL CLUB DE NOISIEL MARNE LA VALLEE BASKET	8 700.00	1/3	2 900.00	
CDODTC	VAL MAUBUEE	10 900.00	1/3	3 633.00	
SPORTS	ASAN JUDO	3 600.00		1 200.00	
	NOISIEL FOOTBALL CLUB	18 000.00		6 000.00	
	TENNIS CLUB DE NOISIEL 65-6574/414	4 600.00		1 533.00	
	CONTRATS D'OBJECTIF: HANDBALL CLUB DE NOISIEL	6 900.00	1/3	2 300.00	
	MARNE LA VALLEE BASKET				
	VAL MAUBUEE	4 600.00		1 533.00	
	NOISIEL FOOTBALL CLUB VIE ET LOISIRS A NOISIEL	6 000.00	1/3	2 000.00	UNANIMITÉ
	(VLAN SPORTS)	1 450.00	1/3	483.00	
	NOISIEL LOGNES ATHLETISME 65-6574/411	2 000.00	1/3	666.00	
Т		66 750.00			
				22 248.00	
Т					
		751 775.20		209 644.00	

DIT que les crédits correspondants à ces avances seront inscrits au Budget Primitif 2019.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Mathieu VISKOVIC

Transmis au représentant de l'Etat le Affiché en Mairie le 2 0 DEC. 2018 Publié au RAA le 2 0 DEC. 2018

2 0 DEC. 2018